

Rapport annuel 2013

IntegraGen SA
Genopole Campus 1 - Genavenir 8
5 rue Henri Desbrùeres
91000 EVRY
www.integragen.com
Tel : 0033-(0)1 60 910 900
Fax : 0033-(0)1 60 910 922



Rapport de Gestion

2013

INTEGRAGEN

Société Anonyme au capital de 4 115 471 euros

Siège social : Genopole Campus 1, Genavenir 8

5, rue Henri Desbruères - 91000 EVRY

RCS EVRY B 432 176 543

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

1.1	Situation de la société	3
1.2	Faits marquants de l'exercice	4

2 COMPTES AU 31 DECEMBRE 2013

2.1	Compte de résultat	6
2.2	Bilan	8
2.3	Affectation du résultat	11
2.4	Activité de la filiale	11
2.5	Participations significatives	11

3 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

3.1	Participation des salariés au capital	12
3.2	Renseignements sur la répartition	12
3.3	Rachat d'actions et évolution du titre	12

4 RISQUES ET PERSPECTIVES

4.1	Risques et incertitudes	14
4.2	Evolutions et perspectives d'avenir	15
4.3	Evénements survenus depuis la clôture	15

5 DIRECTION GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1	Composition du Conseil d'Administration	16
5.2	Comité de direction de la société	17
5.3	Autres mandats des mandataires sociaux	17
5.4	Mandats des Commissaires aux comptes	17
5.5	Divers	17

Mesdames, Messieurs

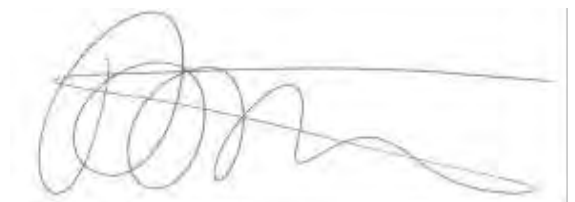
Nous vous présentons le rapport de gestion sur les activités de la société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013 et soumettons à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous proposons en outre de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et d'approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Lors de l'Assemblée Générale, vous entendrez également la lecture des rapports du commissaire aux comptes Deloitte & Associés, représentée par Monsieur Benoit PIMONT.

Nous vous rappelons que les rapports du commissaire aux comptes, les rapports du conseil d'administration et les comptes annuels ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions légales et réglementaires, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2013, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis suivant les normes, principes et méthodes du plan comptable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard COURTIEU', enclosed within a thin black rectangular border.

Bernard COURTIEU
Président du Conseil d'Administration

PRESENTATION DE LA SOCIETE

1.1 Situation de la société

La société a été créée en 2000 et se consacre à la recherche et l'identification de bio-marqueurs génétiques d'une part, et au développement et à la commercialisation de produits et de services dans le domaine de la génomique d'autre part. Ces produits et services visent à améliorer la détection de la prédisposition et la prise en charge des maladies complexes, telles que l'autisme et le cancer.

L'expertise d'IntegraGen repose sur une équipe experte reconnue et comprenant :

- Un laboratoire avec une équipe de 12 personnes, dont 5 dédiées au séquençage très-haut débit, chargée de mettre en place des protocoles avancés permettant le traitement d'échantillons cliniques réputés difficiles ;
- Un groupe de 5 bio-informaticiens traitant les données, ayant développé un outil en ligne pour la recherche d'aide au filtrage et à la qualification des variants très prisés des utilisateurs (ERIS).

Cette plateforme a permis à la société de développer une offre de services génomiques pour des laboratoires académiques et privés.

Plus spécifiquement, IntegraGen a renforcé au cours des dernières années une forte proximité avec ses clients dans le domaine de la cancérologie, ce qui s'illustre par les faits suivants :

- ⇒ IntegraGen est partenaire de La Ligue Nationale contre le cancer depuis 2006 dans le cadre du programme CIT carte d'identité des Tumeurs®
- ⇒ La société mène de nombreux projets de séquençage et d'analyse des exomes en recherche pour les principaux centres de recherche ou de soins en cancérologie : l'Institut Curie, Gustave Roussy, la fondation Maladies-Rares, divers hôpitaux de l'AP-HP (HEGP, Saint-Louis, Robert-Debré, Cochin, Necker...).
- ⇒ Elle effectue également des prestations de séquençage pour des projets importants financés par l'INCa, notamment.

Ces partenariats ont permis par ailleurs de conclure en 2011 des accords de collaboration scientifique avec les unités Inserm U1162 et U775 pour identifier de nouveaux bio-marqueurs en oncologie. Ils permettront de constituer des outils de médecine personnalisée pour la prise en charge de patients atteints de tumeurs cancéreuses du foie et du côlon. Ces accords ont donné lieu à la constitution d'un portefeuille de brevets qui représente d'importantes opportunités de développement pour IntegraGen.

Dans le cancer colorectal métastatique, le bio-marqueur permettant d'évaluer les effets du traitement par des anti-EGFR continue d'être testé dans des études de répliation à large échelle.

Dans le cancer du foie, deux demandes de brevet portant sur la classification moléculaire et le pronostic des carcinomes hépatocellulaires ont été déposées en 2012.

Par ailleurs, IntegraGen travaille depuis de longues années sur l'identification des gènes impliqués dans l'autisme. L'équipe de R&D, constituée de plusieurs ingénieurs et docteurs et collaborant avec les principaux centres de recherche mondiaux a étudié les profils génétiques de plusieurs milliers d'individus affectés et sains, issus de différentes collections génétiques. Ces recherches ont conduit au développement de tests permettant d'évaluer le risque de prédisposition à l'autisme. Pour les familles, la valeur ajoutée de ces tests réside dans le fait qu'ils contribuent à un diagnostic précoce et par conséquent à une prise en charge des enfants dès le plus jeune âge. Or, l'intervention précoce est un facteur essentiel d'efficacité des traitements, tant sur le plan émotionnel, cognitif que social.

En 2012, un premier test ARISK[®] a été lancé sur le marché américain. Il permet d'identifier le risque d'autisme chez de jeunes enfants ayant déjà un frère ou sœur atteint. La deuxième version du test, renommé ARISK²[®] a été développée en 2013 et s'adresse à des enfants manifestant des signes de retard de développement ou plus généralement de « suspicion d'autisme ». Ce deuxième test est disponible depuis le début de l'année 2014 aux Etats-Unis.

L'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013 était le treizième exercice de la Société. Depuis juin 2010, IntegraGen est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris (FR0010908723 ALINT).

A la fin de l'année 2013 la société comptait 32 collaborateurs, dont 3 dans la filiale américaine IntegraGen, Inc.

1.2 Faits marquants de l'exercice

Nous détaillerons les avancées d'IntegraGen dans chacune des trois lignes de produits :

- Les services génomiques,
- les tests de diagnostic moléculaires permettant d'évaluer le risque de prédisposition à l'autisme, en vue d'une prise en charge précoce par des thérapies adaptées,
- les tests de diagnostic moléculaires dans l'oncologie, la société ayant mis en évidence des biomarqueurs dans le cancer du foie et le cancer métastatique colorectal, permettant aux cliniciens d'adapter des traitements personnalisés.

Activités de services génomiques

Le chiffre d'affaires a augmenté de 14% en 2013, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 20% au cours des trois dernières années.

La croissance reste liée à la forte demande de services de séquençage : IntegraGen a réalisé le séquençage de plus de 2 300 exomes au cours de l'exercice. La qualité des prestations, le respect des délais et les services bio-informatiques associés justifient le succès d'IntegraGen auprès de ses clients.

Globalement, la société a effectué en 2013 plus de 220 projets pour plus de cent cinquante clients, laboratoires publics et privés.

Cette activité a dégagé une marge brute d'environ 33% par rapport au chiffre d'affaires en 2013.

Oncologie

Dans le cancer colorectal métastatique, la société a conclu un partenariat avec une équipe universitaire anglaise, investigateur de l'étude New EPOC, afin de valider à large échelle le rôle du bio-marqueur hsa-miR-31-3p, un micro-ARN dont le niveau d'expression est associé à la survie sans progression des patients atteints d'un cancer colorectal métastatique et bénéficiant d'un traitement anti-EGFR. Les résultats de cette étude seront publiés courant 2014.

Par ailleurs, IntegraGen a obtenu une licence exclusive sur ce bio-marqueur qu'il détient en copropriété avec des établissements académiques (INSERM, Université Paris Descartes, CNRS et AP-HP)

Enfin, les premières études pour le développement d'un kit marqué CE en Europe ont été amorcées en 2013, via notamment une collaboration avec la société Lab21.

Dans le cancer du foie, les bio-marqueurs permettant d'établir d'une part un pronostic du patient et d'autre part, une classification des tumeurs selon leurs caractéristiques génétiques ont été présentés à l'International Liver Cancer Association (ILCA)

Autisme

Depuis 2012, la société commercialise aux Etats-Unis au travers de sa filiale un test permettant d'évaluer le risque d'autisme chez les enfants issus de familles affectées (le test ARISK[®]). Cette version du test est basée sur 65 bio-marqueurs. Le test ARISK[®] est réalisé, sur prescription médicale, au sein d'un laboratoire certifié CLIA, ayant signé un accord de partenariat avec la société.

Un an après le lancement, la société a réalisé un chiffre d'affaires encore modeste de 55 456 US\$ (non consolidés) sur l'année 2013. Toutefois, il convient de préciser que ce test est pris en charge par les assurances médicales privées et que les médecins prescripteurs ont, pour beaucoup d'entre eux, renouvelé leurs prescriptions.

Nos équipes de R&D ont par ailleurs finalisé la version non-familiale du test (« ARISK^{2®} »), permettant ainsi d'étendre l'évaluation du risque d'autisme aux enfants présentant des signes de suspicion d'autisme sans antécédent familial. Les données ont été présentées lors du soixantième congrès de l'académie Américaine de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent à Orlando le 25 octobre dernier et des publications scientifiques sont en cours de préparation.

Par ailleurs, l'étude réalisée en partenariat avec la très réputée Cleveland Clinic (Cleveland Ohio - Etats-Unis) s'est poursuivie en 2013. Ses résultats pourront permettre in fine de conforter encore la valeur médicale des tests développés par IntegraGen.

Autres faits marquants de l'exercice

▪ Financement

En juillet 2013, la société a reçu le deuxième versement de BPI/OSEO et s'élevant à 480 000 euros dans le cadre du financement pour le projet BIOMOS (biomarqueurs en oncologie solide) accordée en 2011 pour un montant global de 1 600 000 euros.

Cette avance remboursable permet de financer à 44% les efforts d'IntegraGen pour identifier des bio-marqueurs significatifs et développer des tests de diagnostic moléculaires dans le cancer colorectal métastatique et le cancer hépatique.

▪ Contrat de liquidité et cotation en continu

IntegraGen a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la société Oddo Corporate Finance au 1^{er} octobre 2013. A cette occasion, il a été également décidé de passer en mode de cotation en continu sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris. .

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2013

2.1 Compte de résultat IntegraGen SA

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Ce tableau présente un résumé des comptes de l'exercice détaillés ci-après :

(Comptabilité tenue en euros)	2013	2012	Variation
Chiffre d'affaires	5 407 674	4 741 018	14,1%
Total des produits d'exploitation	5 484 016	4 805 633	(14,1%)
Total des charges d'exploitation	8 376 995	7 173 183	(16,8%)
Résultat d'exploitation	(2 892 979)	(2 367 550)	22,2%
Résultat financier	77 782	83 587	(6,9%)
Résultat courant net avant impôt	(2 815 186)	(2 283 962)	23,3%
Résultat exceptionnel	(68 038)	(28 999)	134,6%
Impôt	(337 606)	(586 980)	(42,5%)
Perte	(2 545 619)	(1 725 981)	47,5%
Marge nette	(47,0%)	(36,4%)	29,3%

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net est de 5 407 674 euros pour l'exercice 2013 contre 4 741 018 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 14% en 2013.

Ce chiffre d'affaires est généré par la vente de services en génomique.

Charges d'exploitation

▪ Frais de personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 2 547 105 euros, soit une hausse de 9,9% par rapport à l'année 2012. Les raisons de cette augmentation sont multiples : évolutions salariales individuelles, croissance de l'effectif moyen (de 27 personnes en 2012 à 28 personnes, hors Etats-Unis en 2013) et bonus annuels.

▪ Achats de marchandises

Les achats de marchandises s'élèvent à 2 528 733 euros, en augmentation de 42,8% par rapport à l'exercice précédent.

Les achats de réactifs pour le laboratoire représentent environ 98% des achats de marchandises. Ces achats ont augmenté en 2013 pour trois raisons : évolution du volume des activités de services, augmentation des tarifs d'achat en 2012 ayant impacté la marge en 2013 et accroissement des prestations de recherche effectuées en 2013 par le laboratoire d'Evry, notamment dans le domaine de l'oncologie.

▪ Autres dépenses d'exploitation

Les autres dépenses d'exploitation s'élèvent à 3 301 154 euros, ce qui représente une hausse de 7,1% par rapport à l'année 2012. Les dépenses comprennent, entre autres :

- les charges de la filiale IntegraGen, Inc. refacturées à IntegraGen SA dans le cadre d'un contrat de prestation de services. Les dépenses refacturées par la filiale sont passées de 1 027 527 euros en 2012 à 832 824 euros en 2013, soit une baisse de 18%. Cette baisse est liée à toutes les dépenses engagées en 2012 pour le lancement du test ARISK[®] aux Etats-Unis et non récurrentes en 2013.
- les prestations de recherche réalisées dans le cadre de collaborations externes, qui s'élèvent à 347 645 euros contre 261 084 euros en 2012. L'avancée de l'étude clinique conduite à Cleveland Clinic (Cleveland, USA) justifie cette hausse.
- les locations mobilières relatives aux contrats de location longue durée des équipements de laboratoire. Les coûts s'élèvent à 495 407 euros en 2013, en hausse de 30% par rapport à 2012. En effet, la société avait acquis un deuxième séquenceur au cours de l'été 2012. Les coûts afférents ont donc impacté seulement une partie de l'année 2012 puis toute l'année 2013.

Enfin, les autres dépenses d'exploitation incluent aussi les locations immobilières (baux), les honoraires (dont honoraires de propriété intellectuelle), les redevances, la maintenance des équipements, les frais de déplacement, les assurances et d'autres frais.

▪ Total des charges d'exploitation

Le montant total des charges d'exploitation s'élève à 8 376 995 euros, soit 16,8% que l'année passée.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est une perte de 2 892 979 euros à comparer avec une perte de 2 367 550 euros en 2012.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le résultat financier est un gain de 77 792 euros. Il est principalement constitué de produits financiers sur les comptes à terme et de gains de change.

En conséquence le résultat courant avant impôts fait apparaître une perte de 2 815 186 euros contre une perte de 2 283 962 euros pour l'exercice précédent, soit une perte qui augmente de 23,3%.

Résultat exceptionnel

Les produits et les charges exceptionnels s'élèvent respectivement à 428 977 euros et 497 016 euros, soit un résultat exceptionnel déficitaire de 68 038 euros en 2013 contre 28 999 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'explique essentiellement par la moins-value nette résultant des achats et des ventes d'actions IntegraGen dans le cadre du contrat de liquidité.

Résultat net

Le montant du Crédit Impôt Recherche (« CIR ») pour l'année 2013 est de 336 278 euros contre 586 980 euros en 2012. Ce montant est en baisse par rapport à l'année 2012, notamment parce que, conformément aux règles de calcul du CIR, l'avance remboursable de 480 000 euros reçue de la BPI en 2013 a été déduite des dépenses éligibles. Or, en 2012, aucune avance remboursable n'avait été perçue.

En conséquence, le résultat net est déficitaire de 2 545 619 euros pour l'année 2013, contre un résultat net déficitaire de 1 725 981 euros pour l'année 2012.

2.2 Bilan IntegraGen SA

ACTIF			
En euros	2013	2012	Variation
Actifs immobilisés	478 950	684 567	(30%)
Stocks	234 334	197 741	18,5%
Créances d'exploitation	1 664 545	1 302 822	27,8%
Créances diverses	448 578	686 822	(34,7%)

Trésorerie	2 833 832	4 874 928	(41,9%)
Actif circulant	5 303 382	7 169 465	(26,0%)
Total Actif	5 783 711	7 854 032	(26,3%)

Les immobilisations incorporelles, composées de logiciels et de licences d'une valeur nette de 6 940 euros, sont en grande partie amortis à ce jour.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 161 871 euros. Il s'agit d'équipements industriels, de matériel et de mobiliers d'une valeur brute de 648 810 euros qui ont été acquis soit en direct soit pour leur valeur de rachat à l'issue d'un contrat de crédit-bail.

Le poste « immobilisations financières » s'élève au 31 décembre 2013 à la somme nette de 310 137 euros contre 473 652 euros en 2012. Ce montant comprend, à hauteur de 217 717 euros, les liquidités et la valeur des titres présents au 31 décembre 2013 dans le cadre du contrat de liquidité.

Dans ce poste figurent également les titres de la filiale américaine détenue à 100% ainsi que le montant des fonds prêtés par la maison-mère à sa filiale dans le cadre d'une convention de compte-courant d'associés. Pour respecter les principes de prudence des normes comptables françaises, ces montants ont été provisionnés en totalité, soit pour la somme de 2 313 058 euros, ce qui ne préjuge en aucun cas de son non- recouvrement.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 5 303 382 euros. Ce poste comprend des stocks pour 234 334 euros, des créances pour 2 113 124 euros, des disponibilités pour 2 833 832 euros, ainsi que des charges constatées d'avance pour un montant de 122 090 euros.

PASSIF

En euros	2013	2012	Variation
Capitaux propres	691 869	3 237 488	(78,6%)
Avance conditionnées	1 655 038	1 361 881	21,5%
Provisions pour risques et charges	1378	0	NR
Dettes financières	95	185	(48,7%)
Dettes d'exploitation	2 440 012	2 176 591	12,1%
Dettes diverses	31 574	4363	623,7%
Total Passif	5 783 711	7 854 032	(26,4%)

▪ Les capitaux propres

Le capital social s'élève à la somme de 4 115 471 euros au 31 décembre 2013. La dernière augmentation de capital s'est faite par placement privé et a été décidée par le Conseil d'administration lors de la séance du 21 juin 2012. Les primes d'émission et de fusion s'élèvent à la somme totale de 32 327 310 euros.

Le compte de report à nouveau est débiteur à hauteur de 33 205 292 euros.

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2013 à 691 869 euros. Ils sont donc inférieurs à la moitié du capital social. Nous vous rappelons que l'article L.225-248 du Code de commerce précise que si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, est tenu dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, de convoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société. Si la dissolution n'est pas prononcée, la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue et sous réserve des dispositions de l'article L.224-2 de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas pu être imputées sur les réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Dans le cadre de la toute prochaine assemblée générale des actionnaires à caractère mixte étant prévue le 19 juin 2014, votre Conseil d'administration vous proposera dans son rapport de décider qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société et de décider en conséquence la poursuite de l'activité.

▪ Avance conditionnées

La société a bénéficié d'avances conditionnées dont le solde s'élève à 1 655 038 euros au 31 décembre 2013, comprenant l'avance de Coface à hauteur de 535 038 euros et celle de BPI/OSEO de 1 120 000€.

L'avance Coface représente une aide obtenue entre 2009 et 2010 pour soutenir IntegraGen dans son développement commercial aux Etats-Unis et au Canada.

L'avance BPI/OSEO a été accordée en 2011 pour soutenir les efforts de la société dans son programme d'identification de bio-marqueurs (le projet « BIOMOS ») et de développement de tests de diagnostic moléculaire dans les cancers colorectal et hépatique.

▪ Situation d'endettement de la société au regard du volume et de la complexité des affaires

Le poste « Dettes » s'élève à la somme de 2 471 587 euros (contre 2 180 955 euros pour l'exercice précédent), constitué principalement :

d'emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédit	95 €
d'emprunts et de dettes financières diverses	0 €
de dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 386 724 €
de dettes fiscales et sociales	1 053 288 €
d'autres dettes	31 574 €

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 954 380 euros contre 953 615 euros en 2012.

Conformément à l'article 24-II de la LME (articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce), nous vous informons de la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Ancienneté des factures fournisseurs au 31 décembre 2013

	Ancienneté ⁽¹⁾		
	<30 jours	entre 30 et 60 jours	> 60 jours
Factures Fournisseurs (en euros)	567 222	495 135	21 256

⁽¹⁾ Nombre de jours entre la date de la facture en comptabilité et le 31 décembre 2013 :

- < 30 jours : du 1er au 31 décembre 2013
- entre 30 et 60 jours : du 1er au 30 novembre 2013
- > 60 jours : antérieure au 1er novembre 2013

Par ailleurs, le solde des créances commerciales représente 36 jours de chiffre d'affaires en 2013 contre 26 jours à la fin de l'année 2012.

2.3 Affectation du résultat

Nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2013, la perte de l'exercice clos s'élève à la somme de 2 545 619 euros et que le compte « report à nouveau » débiteur s'élève à la somme de 33 205 292 euros.

Nous vous proposons d'affecter ladite perte au compte « report à nouveau » débiteur qui sera porté, après cette affectation, à la somme de 35 750 910,82 euros.

2.4 Activité de la filiale

La filiale américaine IntegraGen, Inc. assure la commercialisation des tests d'autisme. Le chiffre d'affaires s'élève à 55 456 US\$ en 2013. Comme les années précédentes les coûts relatifs aux services rendus par la filiale dans le cadre d'un contrat de services ont été refacturés à la maison mère.

Le total des charges de l'exercice 2013 s'est élevé à 969 943 US\$ (contre 1 077 505 US\$ en 2012) dont 505 851 US\$ de dépenses de ressources humaines (contre 480 821 US\$ en 2012).

2.5 Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôle de telles sociétés ; cession de participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code du commerce, nous vous informons que la société n'a, au cours de l'exercice 2013, pris aucune participation nouvelle ou cédé de participation.

INFORMATIONS SUR LE CAPITAL

3.1 Participation des salariés au capital

Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du même Code, était de 0 %.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre Conseil d'Administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

3.2 Renseignements relatifs à la répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons que la société n'a reçu, au cours de l'année 2013, aucune notification de franchissement de seuil dans le cadre des dispositions des L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code.

3.3 Programme de rachat d'actions et évolution du titre

Programme de rachat d'actions

La mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions pour l'exercice 2013 a été autorisée par l'assemblée générale des actionnaires à caractère mixte en date du 21 juin 2012 aux termes de sa cinquième résolution, renouvelée par anticipation, par l'assemblée générale des actionnaires à caractère mixte en date du 19 juin 2013 aux termes de sa huitième résolution.

En application des dispositions de l'article L.225-211°2 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après, les informations relatives aux opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2013:

- Nombre d'actions acquises au cours de l'exercice : 81 812 actions au prix moyen de 4,63euros par action, représentant 1,98% du capital social
- Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : 89 011 actions au prix moyen de 4,70 euros par action, représentant 2,16 % du capital social
- Nombre d'actions inscrites au nom de la société au 31 décembre 2013 : 27565 actions représentant 0,67% du capital social
- Valeur de ces actions (coût d'achat) : 131 936,25 euros
- Valeur nominale de ces actions : 27565 euros
- Montant des frais de négociation des titres au cours de l'exercice : 3750 euros

Les opérations susmentionnées ont été effectuées dans le but d'assurer l'animation sur le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Nous nous informons que les actions rachetées n'ont, au cours de l'exercice 2013, fait l'objet d'aucune réallocation autorisée par l'assemblée générale des actionnaires.

Au titre du contrat de liquidité signé le 1^{er} octobre 2013 entre la société et Oddo Corporate Finance, à la date du 31 décembre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **Nombre d'actions INTEGRAGEN : 27 565**
- **Solde en espèce du compte de liquidité : 85 780,63 €**

Lors de la mise en place du contrat de liquidité susvisé au 1^{er} octobre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **Nombre d'actions INTEGRAGEN : 34 764**
- **Solde en espèce du compte de liquidité : 45 814,86 €**

Descriptif du programme de rachat d'actions 2014-2015

En application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, un descriptif du programme de rachat d'actions 2014-2015 soumis par le Conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée générale est présenté en **Annexe D**.

Evolution du titre

Le titre, coté à 7 euros en début d'exercice, est passé à 4,600 euros en fin d'exercice.

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 3,410.euros le 17 juin 2013 et le cours le plus haut à 7 euros.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2013 à 18 931 166, 6 euros.

RISQUES ET PERSPECTIVES

4.1 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Relativement aux dispositions des alinéas 3 et 6 de l'article L225-100 du Code de commerce, nous vous précisons que la société est confrontée aux risques et incertitudes suivants :

Risques liés à la vente du test ARISK®

La commercialisation du test ARISK² aux Etats-Unis, dès le début de l'année 2014, peut être sujette à une variabilité significative en matière de volume et de remboursement par les assurances.

Risques liés au développement d'un test théranostique pour le cancer colorectal métastatique

La société a engagé des discussions en vue de commercialiser le test de mesure du bio-marqueur prédictif de la réponse aux traitements anti-EGFR dans le cadre d'accords de licences en 2014, mais aucun engagement n'a été conclu à la date. Les objectifs de commercialisation sont donc sujets à une forte variabilité, en fonction du type de partenariat choisi qui pourra porter sur la commercialisation par un laboratoire central ou sur le développement d'un kit ; dans cette seconde hypothèse le temps de développement nécessaire ne permettra pas de commercialiser en 2014. Par ailleurs, les termes des accords envisagés peuvent varier selon le partenaire, la durée et la nature de l'engagement.

Risques de taux et risque de change

La société n'investit pas ses liquidités dans des produits de placement qui pourraient entraîner un risque en capital.

Elle place une partie importante de sa trésorerie en comptes à terme pouvant être détenus jusqu'à échéance car ils offrent un meilleur rendement et une partie plus faible de sa trésorerie en SICAV de trésorerie afin de répondre à ses besoins à court terme.

Les comptes à terme offrent des rémunérations progressives permettant ainsi à la société une grande flexibilité dans la gestion de ses placements de trésorerie.

4.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Autisme

La société lance sur le marché américain dès le début de l'année 2014 le test ARISk² permettant d'étendre l'évaluation du risque d'autisme aux enfants présentant des signes de suspicion d'autisme sans antécédent familial. Cette deuxième version du test, fortement attendue par la communauté scientifique, vise un marché environ vingt fois plus important. En effet, il est désormais admis qu'une intervention précoce permet d'obtenir un niveau d'autonomie supérieur chez les enfants atteints et d'améliorer les résultats des traitements.

IntegraGen prévoit de conclure des alliances sur le marché américain afin d'accélérer la diffusion du test auprès des pédiatres, d'optimiser les actions marketing et de disposer d'une force de vente renforcée.

Dans la perspective d'un tel partenariat, IntegraGen limitera les investissements dans de nouveaux efforts marketing et ventes.

Oncologie

▪ Cancer colorectal métastatique

La société finalisera l'étude New EPOC, et concentrera une partie de ses ressources à la mise à disposition d'un test permettant aux cliniciens de cibler les patients susceptibles de répondre aux thérapies anti-EGFR.

IntegraGen a entamé dès le début de l'année 2014 des démarches de business development en vue de conclure des accords de licence avec des laboratoires américains agréés.

▪ Carcinome Hépatocellulaire (cancer du foie)

IntegraGen prévoit dès 2014 la mise à disposition d'un test « RUO » (Research Use Only) permettant aux laboratoires d'utiliser les deux signatures dans leurs programmes de recherche sur la pathologie.

La société poursuivra ses efforts en matière de partenariat avec des laboratoires pharmaceutiques.

Services

Les activités de services continueront de se développer, sous le double effet de la création d'une unité de séquençage clinique et des efforts menés depuis plusieurs mois pour développer les ventes export en Europe.

4.3 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

IntegraGen a annoncé en mars 2014 la mise en place de la première plate-forme de séquençage clinique dans le cadre d'un accord avec Gustave Roussy, premier centre européen de lutte contre le cancer. Dans le cadre de cet accord, IntegraGen opérera une unité dans les locaux de Gustave Roussy et réalisera des prestations de services à l'usage des cliniciens.

DIRECTION GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Composition du Conseil d'Administration

Nous vous rappelons que la direction générale est assurée par Monsieur Bernard COURTIEU qui cumule cette fonction avec celle de Président du Conseil d'Administration.

A la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration était composé de la manière suivante :

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

Monsieur Bernard COURTIEU, dont le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Administrateurs

1. Monsieur Gerald WAGNER, dont le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013,
2. Monsieur Benoît ADELUS, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013,
3. Monsieur Cyrille HARFOUCHE, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013,
4. BPIFRANCE INVESTISSEMENT (ex CDC Entreprises), représentée par Monsieur Philippe BOUCHERON, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013,
5. INNOVATION CAPITAL, représentée par Madame Chantal PARPEX, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013,

Nous vous informons par ailleurs que la société KURMA LIFE SCIENCES PARTNERS a démissionné de ses fonctions d'Administrateur par lettre en date du 20 décembre 2013.

Censeurs

La société A PLUS FINANCE, représentée par Monsieur Jean-Michel PIMONT, a été nommé en qualité de censeur pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

5.2 Comité de direction d'IntegraGen

Aucun changement n'est intervenu au sein du comité de direction au cours de l'année 2013.

5.3 Autres mandats et fonctions des mandataires sociaux de la société

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le Conseil d'Administration vous informe des différents mandats exercés par les administrateurs présents au cours de l'exercice écoulé, regroupés sous la forme d'un tableau présenté en **Annexe A** au présent rapport.

5.4 Mandats des commissaires aux comptes

L'assemblée générale des actionnaires à caractère mixte en date du 19 juin 2013 a, aux termes de sa sixième résolution, décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société France Audit Consultants International et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur François Martin, et nommé en conséquence :

- Deloitte & Associés domiciliée 185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et
- BEAS domiciliée 7/9, Villa Houssay, 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité de commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

5.5 Divers

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 du même Code, des autres amortissements non déductibles et des autres charges et dépenses somptuaires qui s'élèvent pour l'exercice 2013 à 5 414 euros.

Conventions règlementées

Vous entendrez lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, en **Annexe B**, le tableau visé à l'article R. 225-102 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Délégations et autorisations au profit du conseil d'administration

La société a également mis en place des délégations au profit du Conseil d'Administration afin de lui permettre d'effectuer un certain nombre d'opérations financières (augmentations de capital, émission d'autres titres, de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, etc.) sans avoir à réunir une assemblée générale des actionnaires, compte tenu des contraintes de délais et de coûts associés à la réunion de telles assemblées.

Enfin, le Conseil d'Administration s'est également vu doter de diverses autorisations dans le cadre de la politique d'intéressement des salariés et dirigeants que la société souhaite mettre en œuvre.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, vous trouverez joint au présent rapport en **Annexe C** un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE A

**MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE,
DURANT L'EXERCICE ECOULE, PAR CHACUN DES MANDATAIRES
SOCIAUX DE LA SOCIETE**

Administrateur	Première nomination	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société ou en par le mandataire
Bernard COURTIEU	6 septembre 2007	AG sur comptes l'exercice clos le 31/12/2013	INTEGRAGEN Inc. (US): Président du Conseil d'Administration PATHOQUEST SAS : Membre du conseil stratégique SEM SAS : Membre du conseil de surveillance
Gerald WAGNER	8 juin 2005	AG sur comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	GERALD WAGNER CONSULTING LLC (US): Gérant
Benoît ADELUS	3 septembre 2009	AG sur comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	CLINISYS (UK) : Membre du Conseil d'administration DIACINE : Executive SEBIA: Chairman SEBIA INC (USA): Chairman SEBIA ITALIA (Italie): Chairman
Cyrille HARFOUCHE	25 octobre 2011	AG sur comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	ROTHSCHILD & CIE: Associé-Gérant
INNOVATION CAPITAL, représentée par Mme Chantal PARPEX	30 janvier 2001	AG sur comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	6WIND SA: Membre du Conseil d'administration ANEVIA SA : Membre du Conseil d'administration ASK SA: Membre du Conseil d'administration CITIOLOG SA : Membre du Conseil d'administration CROCUS TECHNOLOGY SA : Membre du Conseil d'administration CYTHERIS SA (Chantal PARPEX) : Membre du Conseil de surveillance DST HOLDING SAS : Membre du Conseil d'administration ENTREPRENEURS & INVESTISSEURS TECHNOLOGIES SA : Membre Conseil d'administration EXPWAY SA : Membre du Conseil d'administration FAB PHARMA SAS : Membre du Comité de Direction GENOWAY SA : Membre du Conseil d'administration GRAITEC SA : Membre du Conseil d'administration (jusqu'au 29/11/2013) MAEGLIN SOFTWARE SA : Membre du Conseil d'administration MAEGLIN SOFTWARE : Membre du Conseil d'administration ONE ACCESS SA : Membre du Conseil de Surveillance ORTHOPAEDIC SYNERGY INC. (OSI) (US) : Membre du Conseil d'Administration PICOMETRICS SA : Membre du Conseil de Surveillance ROCTOOL SA : Membre du Conseil d'administration RSI HOLDING SA : Membre du Conseil d'Administration SSCV INVESTMENTS S.A.R.L (Luxembourg) : Membre du Conseil de Gérance STANTUM SA : Membre du Conseil d'administration TEEM PHOTONICS SA : Membre du Conseil de Surveillance TRONIC'S MICROSYSTEMS SA : Membre du Conseil de Surveillance

**BPIFRANCE
INVESTISSEMENT
T
(ex-CDC
Entreprises),
représentée par
M. Philippe
BOUCHERON**

**30 septembre
2010**

**AG sur comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2013**

Monsieur BOUCHERON occupent les mandats suivants:

ART : Membre du Conseil d'administration
Advicenne Pharma: Membre du Conseil d'administration
GamaMab : Membre du Conseil d'administration
Supersonic Imagine: Membre du Conseil de surveillance
Ademtech : Membre du Conseil de surveillance
CorWave : Membre du Conseil d'administration
Vexim: Censeur
Stentys: Censeur

ANNEXE B RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Capital en fin d'exercice

	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Capital social	2 971 322 €	3 771 471 €	3 771 471 €	4 115 471 €	4 115 471 €
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 971 322	3 771 471	3 771 471	4 115 471	4 115 471
Nombre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Nombre maximal d'actions futures créer Par conversion d'obligations	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Par exercice de droits de souscript (options attribuées + BSA émis + BSPCE émis)	301 100	495 100	329 000	607 000	721 000

Opérations et résultats de l'exercice

	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Chiffre d'Affaires hors taxes (prestations de services et vent de biens)	2 813 085 €	3 208 031 €	4 649 398 €	4 741 018 €	5 405 674
Résultat avant impôts sur les bénéfices, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 544 115 €	-3 199 155 €	-2 459 753 €	-2 212 848 €	-2 841 226
Impôt sur les bénéfices (Crédit d'Impôt Recherche)	-599 063 €	- 616 543 €	- 448 604 €	-586 980 €	-337 606
Participation des salariés due au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 733 667 €	-2 896 416 €	-2 040 175 €	-1 725 981 €	-2 545 619
Résultat distribué	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Résultat par action

	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,65 €	-0,68 €	-0,53 €	-0,40 €	-0,61 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,92 €	-0,77 €	-0,54 €	-0,40 €	-0,61 €
Dividende attribué à chaque action	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Personnel Employé

	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (hors PDG)	20,4	21,4	24	26	27
Montant de la masse salariale de l'exercice (salaires bruts)	1 153 352 €	1 290 714 €	1 579 676 €	1 599 228 €	1 756 793€
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (cotisations sociales)	507 317 €	548 742 €	696 441 €	719 378 €	790 312€

ANNEXE C Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Date de l'AMG	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le conseil d'administration
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (7^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre visée au paragraphe II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier, au profit d'investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs.</i></p>	<p><u>21 août 2014</u> (26 mois)</p>	<p>Le Conseil, lors de sa séance du 21 juin 2012, faisant usage de cette délégation, a décidé une augmentation de capital d'un montant nominal de 344 000 euros, avec une prime d'émission de 4,80 euros pour un montant total de 1 995 200 euros.</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (8^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 3.771.471 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de personnes suivante : sociétés et fonds d'investissement investissant à titre habituel dans des valeurs de croissance dites « small caps ».</i></p>	<p><u>19 juin 2013</u> (privée d'effet par l'adoption de la 10^{ème} résolution de l'AGM du 19 juin 2013)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>

<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (9^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 750.000 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de personnes suivante : sociétés industrielles actives dans le secteur de la santé ou des biotechnologies prenant une participation dans le capital de la Société à l'occasion de la conclusion d'un accord commercial ou d'un partenariat avec la Société.</i></p>	<p><u>19 juin 2013</u> (privée d'effet par l'adoption de la 11^{ème} résolution de l'AGM du 19 juin 2013)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (10^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées.</i></p>	<p><u>19 juin 2013</u> (privée d'effet par l'adoption de la 12^{ème} résolution de l'AGM du 19 juin 2013)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (11^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 3.771.471 euros.</i></p>	<p><u>21 août 2014</u> (26 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>

<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (12^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'émettre des actions ou toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre au public dans la limite d'un montant nominal global de 3.771.471 euros.</i></p>	<p><u>21 août 2014</u> (26 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (13^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des délégations de compétence susvisées.</i></p>	<p><u>21 août 2014</u> (26 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (15^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfiques ou autres dans la limite d'un montant nominal global de 3.771.471 euros.</i></p>	<p><u>21 août 2014</u> (26 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (16^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise au profit des salariés et dirigeants de la Société.</i></p>	<p><u>19 juin 2013</u> (privée d'effet par l'adoption de la 14^{ème} résolution de l'AGM du 19 juin 2013)</p>	<p>Le Conseil, lors de sa séance du 27 mai 2013, faisant usage de cette délégation, a décidé l'émission d'un nombre total de 305.000 BSPCE de la Société, donnant droit à la souscription d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 1 euro au prix fixe de 3.98 euros (prime d'émission incluse), représentant une augmentation de capital d'un montant nominal total de 305.000 euros et une prime d'émission d'un montant maximum de 908.900 euros.</p>

<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (17^{ème} résolution)</p>	<p><i>Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ne pouvant donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 350.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro l'une.</i></p>	<p><u>19 juin 2013</u> (privée d'effet par l'adoption de la 16^{ème} résolution de l'AGM du 19 juin 2013)</p>	<p>Le conseil, lors de sa séance du 21 juin 2012, faisant usage de cette délégation a décidé l'attribution de 45 000 options de souscription ou d'achat d'actions de la société aux deux salariés de la filiale américaine. Ces options donnent droit à la souscription d'une action ordinaire de la société d'une valeur nominale de 1 euro au prix de 7 euros (prime d'émissions incluse).</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (18^{ème} résolution)</p>	<p><i>Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre.</i></p>	<p><u>19 juin 2013</u> (privée d'effet par l'adoption de la 17^{ème} résolution de l'AGM du 19 juin 2013)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de l'autorisation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 21 juin 2012</u> (19^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit (i) d'Administrateurs de la Société en fonction à la date d'attribution des BSA n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de membres n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales de tout comité que le Conseil d'Administration de la Société viendrait à mettre en place ou (iii) de salariés d'une filiale de la Société ou (iv) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société.</i></p>	<p><u>19 juin 2013</u> (privée d'effet par l'adoption de la 15^{ème} résolution de l'AGM du 19 juin 2013)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>

<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (10^{ème} résolution)</p>	<p>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 3.427.471 euros avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de personne suivante : sociétés et fonds d'investissements investissant à titre habituel dans des valeurs de croissance dites « small caps » (c'est-à-dire, dont la capitalisation lorsqu'elles sont cotées n'excède pas 1.000.000.000 euros) (en ce compris, sans limitation, tout FCPI, FCPR ou FIP) dans le secteur de la santé ou des biotechnologies participant à l'augmentation de capital pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse), dans la limite d'un maximum de 50 souscripteurs.</p>	<p><u>19 déc. 2014</u> (18 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (11^{ème} résolution)</p>	<p>Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 800.000euros avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de personnes suivante : sociétés industrielles actives dans le secteur de la santé ou des biotechnologies prenant une participation dans le capital de la Société à l'occasion de la conclusion d'un accord commercial ou d'un partenariat avec la Société, pour un montant unitaire d'investissement supérieur à 100.000 euros (prime d'émission incluse) et dans la limite d'un maximum de 10 souscripteurs.</p>	<p><u>19 déc.2014</u> (18 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>

<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (12^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées</i></p>	<p><u>19 déc. 2014</u> (18 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (13^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des dixième à douzième résolutions ci-dessus.</i></p>	<p><u>19 août 2015</u> (26 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>
<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (14^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés et dirigeants de la Société.</i></p>	<p><u>19 déc. 2014</u> (18 mois)</p>	<p>Le Conseil, lors de sa séance du 19 juin 2013, faisant usage de cette délégation, a décidé l'émission de 32 000 BSPCE, donnant droit à la souscription d'une action ordinaire d'une valeur nominale de 1 euro au prix fixe de 3.90 euros (prime d'émission incluse), représentant une augmentation de capital d'un montant nominal total de 32 000 euros et une prime d'émission d'un montant maximum de 92.800 euros.</p>
<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (15^{ème} résolution)</p>	<p><i>Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la catégorie de personnes suivante : (i) Administrateurs de la Société en fonction à la date d'attribution des BSA n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) membres n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales de tout comité que le Conseil d'Administration de la Société viendrait à mettre en place ou (iii) salariés d'une filiale de la Société ou (iv) personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société</i></p>	<p><u>19 déc. 2014</u> (18 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>

<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (16^{ème} résolution)</p>	<p><i>Autorisation à donner au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription des actions à émettre à raison de l'exercice des options de souscription.</i></p>	<p><u>19 août 2015</u> (38 mois)</p>	<p>Le Conseil, lors de sa séance du 19 juin 2013, faisant usage de cette délégation, a attribué 10 000 options de souscription ou d'actions de la société à un salarié de la filiale américaine. Ces options donnent droit à la souscription d'une action ordinaire de la société d'une valeur nominale de 1 euro au prix de 3,90 euros (prime d'émission incluse).</p>
<p><u>AGM du 19 juin 2013</u> (17^{ème} résolution)</p>	<p><i>Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription des actions à émettre.</i></p>	<p><u>19 août 2015</u> (38 mois)</p>	<p>Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale à caractère mixte.</p>

ANNEXE D :

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS SOU MIS PAR LE CONSEIL D' ADMINISTRATION A L' APPROBATION PAR L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES PREVUE LE 19 JUIN 2014

Etabli en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires à caractère mixte prévue le 19 juin 2014.

I- CADRE JURIDIQUE

Ce programme s'inscrit dans le cadre des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et dans le cadre du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 dite directive "Abus de Marché" concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, entré en vigueur le 13 octobre 2004.

Votre conseil d'administration vous demande, aux termes la onzième résolution présentée d'autoriser la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 II du règlement général de l'AMF, pendant la réalisation du programme de rachat, toute modification de l'une des informations énumérées aux 3°, 4° et 5° du I de l'article 241-2 précité figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article 221-3 du règlement général de l'AMF, notamment par mise à disposition au siège de la Société et mise en ligne sur le site d'IntegraGen SA.

II- REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DE CAPITAL DETENUS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

Les 27 565 actions auto-détenues au 31 décembre 2013 sont, à ce jour, intégralement affectées à un seul objectif: assurer de la liquidité de l'action IntegraGen dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec la société Oddo Corporate Finance.

III- OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES

Dans le cadre de l'autorisation susmentionnée, IntegraGen pourra faire usage des possibilités d'intervention sur ses propres actions, en vue :

- d'assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- d'honorer des obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- d'acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, dans le cadre de l'autorisation conférée par ladite assemblée aux termes de sa douzième résolution.

IV- ELEMENTS FINANCIERS DU PROGRAMME

1- Part maximum du capital de la Société et nombre maximum d'actions susceptibles d'être rachetés

Le nombre maximum d'actions pouvant être achetées en vertu de l'autorisation conférée ne pourra, à aucun moment, excéder 10% du nombre total d'actions, étant précisé que (i) lorsque les actions seront acquises dans le but de favoriser la liquidité des actions de la Société, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspondra au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation et (ii) lorsqu'elles le seront en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, le nombre d'actions acquises ne pourra excéder 5% du nombre total d'actions.

2- Prix maximum d'achat

Le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) sera fixé à 30 euros, avec un plafond global de 12.346.413 euros, étant précisé que ce prix d'achat fera l'objet d'ajustements, le cas échéant nécessaires, afin de tenir compte des opérations sur le capital (notamment en cas d'incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, de division ou de regroupement d'actions) qui interviendraient pendant la durée de validité de la présente autorisation.

V- MODALITES ET DUREE DU PROGRAMME

1- Modalités du Programme

Il vous est également demandé de décider que l'acquisition, la cession ou le transfert des actions de la Société, dans le cadre de l'autorisation conférée, pourra être effectué par tous moyens, en une ou plusieurs fois, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, offres publiques, en ayant recours à des mécanismes optionnels ou dérivés, dans les conditions prévues par les autorités de marché et dans le respect de la réglementation applicable.

2- Durée du Programme

L'autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du 19 juin 2014 et privera d'effet l'autorisation consentie par l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 19 juin 2013 aux termes de sa cinquième résolution.



SA Integragen

Comptes annuels

au 31/12/2013

KPMG Entreprises

22/04/2014

Ce rapport contient 9 pages (hors annexes)

Comptes annuels

Bilan

SA Integragen

Au : 31/12/2013

N° SIRET: 43217654300028

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Capital souscrit non appelé					
Incorporel	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	45 177	38 236	6 940	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	45 177	38 236	6 940	
Corporel	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels	416 854	276 168	140 686	184 021
	Autres immobilisations corporelles	231 955	210 770	21 185	26 893
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	648 810	486 939	161 871	210 914
Financier (2)	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	7 571	7 571		
	Créances rattachées à des participations	2 317 644	2 313 057	4 586	107 922
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	131 936	5 137	126 799	201 860
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	178 752		178 752	163 869
	Total	2 635 904	2 325 766	310 137	473 652
Total de l'actif immobilisé		3 329 892	2 850 942	478 950	684 567
Stocks	Matières premières, approvisionnements	234 334		234 334	197 741
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total	234 334		234 334	197 741
Créances (3)	Avanc. acomptes versés / commandes				
	Clients et comptes rattachés	1 664 545		1 664 545	1 302 822
	Autres créances	448 578		448 578	686 822
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Total	2 113 124		2 113 124	1 989 644
Divers	Valeurs mobilières de placement	2 389 180		2 389 180	4 553 339
	(dont actions propres :				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	444 651		444 651	321 588
	Total	2 833 832		2 833 832	4 874 928
Charges constatées d'avance		122 090		122 090	107 150
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		5 303 382		5 303 382	7 169 465
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursements des emprunts					
Ecart de conversion actif		1 378		1 378	
Total de l'actif		8 634 653	2 850 942	5 783 711	7 854 032
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				25 000	72 986
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients

Bilan

SA Integragen

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 4 115 471)	4 115 471	4 115 471
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 327 310	32 327 310
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(33 205 292)	(31 479 310)
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	(2 545 619)	(1 725 981)	
Situation nette avant répartition	691 869	3 237 488	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	691 869	3 237 488	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 655 038	1 361 881
Total	1 655 038	1 361 881	
Provisions	Provisions pour risques	1 378	
	Provisions pour charges		
Total	1 378		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	95	185
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total	95	185
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 386 724	1 170 633
	Dettes fiscales et sociales	1 053 288	1 005 958
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	31 574	4 363	
Instruments de trésorerie			
Total	2 471 587	2 180 955	
Produits constatés d'avance	954 380	953 615	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	3 426 063	3 134 756	
Ecarts de conversion passif	9 362	119 905	
Total du passif	5 783 711	7 854 032	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	3 426 063	3 134 756	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires (3) dont emprunts participatifs	95	185	

Compte de résultat

SA Integragen

Périodes 01/01/2013 31/12/2013 Durées 12 mois
01/01/2012 31/12/2012 12 mois

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue { Biens	2 000		2 000		
	{ Services	5 216 845	188 828	5 405 674	4 741 018	
	Chiffre d'affaires net	5 218 845	188 828	5 407 674	4 741 018	
	Productions stockées					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			5 166	13 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			71 158	51 592	
	Autres produits			16	22	
	Total			5 484 016	4 805 633	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats					
	{ Variations de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats			2 565 326	1 770 810	
	{ Variations de stocks			(36 593)	388	
	Autres achats et charges externes (3)			3 024 647	2 849 763	
	Impôts, taxes et versements assimilés			76 669	90 922	
	Salaires et traitements			1 756 793	1 599 228	
	Charges sociales			790 312	719 378	
	- sur immobilisations { amortissements			80 357	76 951	
	{ provisions					
	Dotations d'exploitation					
- sur actif circulant			1 378			
- pour risques et charges			118 103	65 740		
Autres charges						
	Total			8 376 995	7 173 183	
Résultat d'exploitation				A	(2 892 979)	(2 367 550)
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			33 861	40 586	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			45 371	67 136	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			7 576	25 000	
	Différences positives de change			65 354	32 309	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				3 249	
		Total			152 164	168 280
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			38 998	48 162	
	Intérêts et charges assimilées (5)			7		
	Différences négatives de change			35 364	36 530	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			74 371	84 693	
Résultat financier				D	77 792	83 587
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	(2 815 186)	(2 283 962)

Compte de résultat SA Integragen

Périodes	01/01/2013	31/12/2013	Durées	12	mois
	01/01/2012	31/12/2012		12	mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	428 977	43 828
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	428 977	43 828
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12	6 632
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	497 004	66 194
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	497 016	72 827
Résultat exceptionnel		F (68 038)	(28 999)
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H (337 606)	(586 980)
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		(2 545 619)	(1 725 981)
Renvois			
(1) Dont	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	{ charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Comptabilité tenue en euros

Tableau de flux de trésorerie

Comptes annuels en €	Exercice 2013	Exercice 2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	(2 545 620)	(1 725 982)
Elimination des charges et produits sans incidences sur la trésorerie ou non lié à l'activité	55 876	40 875
<i>Amortissements, dépréciations et provisions</i>	55 876	40 875
<i>Plus-values de cession, nettes d'impôt</i>	0	0
Variation du Besoin en fonds de roulement	4 462	218 655
Trésorerie nette absorbée par les opérations	(2 485 282)	(1 466 452)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	48 707	37 138
Acquisitions d'actifs immobilisés	(72 126)	(74 489)
Autres (contrat de liquidité)	62 618	12 051
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	39 199	(25 300)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de capital	0	1 870 955
Souscription d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Encaissements d'avances remboursables	480 000	
Remboursement d'avances remboursables	(186 843)	(183 097)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	293 157	1 687 858
Ecart de change	111 921	29 152
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 041 005)	225 258
Trésorerie à l'ouverture	4 874 743	4 649 485
Trésorerie à la clôture	2 833 738	4 874 743



Comptes annuels

SA Integragen

Annexe



KPMG Entreprises
90 rue de la République
91150 ETAMPES
France

Téléphone : +33 (0)1 64 94 38 18
Télécopie : +33 (0)1 64 94 58 47
Site internet : www.kpmg.fr

S.A. INTEGRAGEN

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 Montants exprimés en EUR

S.A. INTEGRAGEN
5 Rue Henri Desbruères
Génopole Campus 1, Genavenir 8
91000 EVRY

*Ce rapport contient 20 pages
Les annexes comprennent 3 pages*

Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations (en €)	2
2.1.2	Tableau des amortissements (en€)	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations financières	3
2.1.5	Stocks	5
2.1.6	Créances	5
2.1.7	Les produits à recevoir (en €)	6
2.1.8	Comptes de régularisation	6
2.1.9	Placements financiers	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres (en €)	7
2.2.2	Tableau de variation des provisions (en €)	7
2.2.3	Capital	8
2.2.4	Autres capitaux propres : Bons de Souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) et stock-option.	8
2.2.5	Avances remboursables	10
2.2.6	Dettes de la société	11
2.2.7	Charges à payer	11
2.2.8	Autres informations significatives	12
3	Informations relatives au compte de résultat	13
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité (en €)	13
3.2	Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique (en €)	13
3.3	Crédit impôt recherche	13
3.4	Crédit impôt compétitivité emploi	14
3.5	Jetons de présence	14
3.6	Résultat financier	14
3.7	Résultat exceptionnel	14
4	Autres informations	15
4.1	Allègement de la dette future d'impôt	15
4.2	Engagements donnés	15
4.2.1	Clause de retour à meilleure fortune	15
4.3	Engagements financiers	15
4.3.1	Contrat de location longue durée	15

4.3.2	Nantissements	15
4.4	Engagements pris en matière de retraite	15
4.5	Rémunération des dirigeants	16
4.6	Droits individuels à la formation	16
4.7	Effectif moyen	16
4.8	Honoraires des commissaires aux comptes	16
4.9	Transactions avec les parties liées	17

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- En juillet 2013, la société a reçu le deuxième versement de BPI/OSEO et s'élevant à 480 000 euros dans le cadre de l'aide BIOMOS accordée en 2011 pour un montant global de 1 600 000 euros.
- La société a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la société ODDO Corporate Finance au 1^{er} octobre 2013. Le titre est passé en mode de cotation en continu à compter de cette date.
- A la fin de l'exercice 2013, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations (en €)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Immobilisations				
	31/12/2012	Acquisitions	Sorties	31/12/2013
Immobilisations Incorporelles	48 270	7 510	10 603	45 177
Matériel et outillage	437 475	26 068	46 687	416 856
Installations Générales	105 450			105 450
Matériel de bureau et mobilier Informatique	121 819	4 685		126 504
Immobilisations Corporelles	664 744	30 753	46 687	648 810
Autres Participations	2 394 691	33 861	103 335	2 325 217
Autres titres immobilisés	209 437	417 918	495 419	131 936
Prêts et autres immobilisations financières	163 869	432 802	417 919	178 752
Immobilisations financières	2 767 997	884 581	1 016 673	2 635 905
Immobilisations	3 481 011	922 844	1 073 963	3 329 892

2.1.2 Tableau des amortissements (en €)

Amortissements				
	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Immobilisations Incorporelles	48 270	569	10 603	38 236
Matériel et outillage	253 454	69 394	46 679	276 169
Installations Générales	95 245	1 054		96 299
Matériel de bureau et mobilier Informatique	105 131	9 340		114 471
Immobilisations Corporelles	453 830	79 788	46 679	486 939
Immobilisations	502 100	80 357	57 282	525 175

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les modes et durée d'amortissement sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générale	Linéaire	8 ans
Matériel de laboratoires	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Frais de recherche et de développement

Ces frais ne sont pas portés à l'actif.

2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Titres de filiales et participations

Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT de l'année	Résultat de l'année	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales 100% Integragen Inc	- 2 623 k\$	100	0.00	1 296 k\$	63 k\$	0.00

2.1.4.2 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations

Integragen Inc : A fin décembre 2013, la créance s'élève à 2 317 644.02 €. La totalité de la créance, intérêts compris, avant comptabilisation de l'écart de conversion, a été provisionnée. Les capitaux propres sont négatifs à hauteur de ce montant.

• Postes du bilan relatifs aux filiales et participations (en €)

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participation Integragen Inc	7 571.74	
Créance Integragen Inc	2 283 782.38	
Intérêts courus Integragen Inc	33 861.64	

La totalité de ces sommes est provisionnée, excepté la quote-part correspondant à l'écart de conversion au 31 décembre 2013, soit 4 586.37 €.

• Créances, Classement par échéance (en €)

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Créance rattachées à des participations	2 317 645		2 317 645
Autres Immobilisations financières	178 752	25 000	153 752
Autres créances clients	1 664 546	1 664 546	
Impôts sur les bénéfices	363 086	363 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 517	81 517	
Divers	1 097	1 097	
Débiteurs divers	2 878	2 878	
Charges constatées d'avance	122 090	122 090	
Totaux	4 731 611	2 260 214	2 471 397

2.1.4.3 Actions propres

Afin de favoriser la liquidité des titres, un contrat de liquidité sur les titres de la société Integragen a été signé avec ODDO Corporate Finance à compter du 1^{er} octobre 2013.

Nombre de titres au 31/12/2013 27 565

Prix d'acquisition 131 936.25 €

Valorisation des titres cours 31/12/2013 126 799.00 €

Une provision de la différence, soit 5 137.25 € a été constituée au 31 décembre 2013.

Les mouvements sur l'exercice ont été les suivants :

- achats de 89 399 titres,
- ventes de 90 671 titres.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Etat des stocks (en €)

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières consommables	234 334.97	0.00	234 334.97
Produits finis			
En-cours			
Total	234 334.97	0.00	234 334.97

2.1.5.2 Stocks de produits achetés

Les matières consommables sont évaluées en méthode FIFO. Il s'agit de réactifs pour le séquençage et le génotypage.

2.1.5.3 Méthodes de dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée au cas par cas le cas échéant. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre.

2.1.6 Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31 décembre.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus sauf les postes suivants (en €) :

Rubriques	Total
Dépôts	42 972
Autres immobilisations financières	25 000

2.1.7 Les produits à recevoir (en €)

Les produits à recevoir sont composés des éléments suivants :

Rubriques	Montant
Intérêts courus sur créances	33 962
Factures à Etablir	404 233
Organismes sociaux, produits à recevoir	0
Dégrèvement CVAE à recevoir	1 097
Subvention à recevoir	
Intérêts courus sur Compte à terme	5 094
Total	444 386

Les factures à établir sont constituées de prestations de services commencées ou terminées au 31 décembre 2013 pour lesquelles il y a une facturation en 2014.

2.1.8 Comptes de régularisation

2.1.8.1 Charges constatées d'avance (en €)

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à une période postérieure au 31 décembre 2013 :

Locations immobilières	59 948
Locations mobilières	7 421
Contrats de maintenance	8 435
Assurances	16 040
Congrès	16 776
Redevances licences	4 076
Divers	1 446
Sous traitance	7 948
Total	122 090

2.1.9 Placements financiers

Les placements financiers sont composés de dépôts sur des comptes à terme pour 2 300 k€ et de SICAV monétaires en dollars.

Il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation sur les SICAV au 31 décembre, leur cours à cette date étant légèrement supérieur à leur cours d'achat.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres (en €)

	2012 après résultat	+	-	2013 avant résultat
Capital	4 115 471			4 115 471
Primes	32 327 310			32 327 310
Report à nouveau	-31 479 311		1 725 982	-33 205 293
Résultat	- 1 725 982	1 725 982		0.00
Total	3 237 488	1 725 982	1 725 982	3 237 488

Conformément à l'article L225-210 du code du commerce, la société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions en propre qu'elle possède en date de clôture. Les primes d'émissions d'un montant de 32 327 310 € au 31 décembre 2013 sont assimilables à des réserves et couvrent totalement la valeur d'inventaire des actions en propre à l'actif d'un montant de 131 936 €.

2.2.2 Tableau de variation des provisions (en €)

Provisions pour risques	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour pertes de changes	0	1 378		1 378
Provisions pour risques et charges	0	1 378	0	1 378
Titres de participations	2 286 768	33 862	0	2 320 630
Autres immobilisations financières	7 576	5 137	7 576	5 137
Provisions pour dépréciations	2 294 344	38 999	7 576	2 325 767
Total Général	2 294 344	40 377	7 576	2 327 145

2.2.3 Capital

2.2.3.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 4 115 471 actions de 1 euro de valeur nominale. Au cours de la période, il y a eu les mouvements suivants (en €) :

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	4 115 471	4 115 471
Augmentation de capital 2013		
Position fin de l'exercice	4 115 471	4 115 471

2.2.4 Autres capitaux propres : Bons de Souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) et stock-option.

Les bons de souscription d'action, les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises et les stock-options toujours valables au 31 décembre 2013 sont repris dans le tableau ci-dessous :

Plans (en vigueur)	Emis	Souscrits
Année 2010		
BSA	40 000	40 000
Année 2011		
Stock-option	50 000	50 000
Année 2012		
Stock-option	45 000	45 000
BSPCE	240 000	240 000
Année 2013		
BSPCE	336 000	336 000
Stock-option	10 000	10 000
Total Stock-options	105 000	105 000
Total BSA	40 000	40 000
Total BSPCE	576 000	576 000

Détails relatifs aux BSPCE :

	2012	2013	
Date d'attribution par le conseil d'administration	09/02/2012	27/05/2013	19/06/2013
Nombre total de bons en circulation	240 000	305 000	31 000
Date limite d'exercice	08/02/2017	27/05/2018	19/06/2018
Prix d'exercice	7,12	3,98	3,9

Détails relatifs aux stocks options :

	2011	2012	2013
Date d'attribution par le conseil d'administration	16/02/2011	21/06/2012	19/06/2013
Nombre total de bons émis	50 000	45 000	10 000
Date limite d'exercice	16/02/2021	20/06/2022	19/06/2023
Prix d'exercice	8,4	7	3,9

Détails relatifs aux BSA :

	2010
Date d'attribution par le conseil d'administration	23/04/2010
Nombre total de bons en circulation	40 000
Date limite d'exercice	23/04/2015
Prix de souscription	0,7
Prix d'exercice	7

2.2.5 Avances remboursables

Les dettes financières correspondent exclusivement à des avances remboursables conditionnées (en €).

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Coface	535 038		535 038	
BPI (ex OSEO)	1 120 000		1 120 000	

L'avance accordée par la Coface sera remboursée proportionnellement aux ventes réalisées aux Etats-Unis et au Canada entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2015 (période d'amortissement).

L'avance accordée par BPI (OSEO) permet de financer une partie des dépenses engagées dans le développement et la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire en oncologie. L'aide accordée, d'un montant maximal de 1,6m d'euros, est versée en trois tranches dont les deux premières ont été versées à IntegraGen en 2011 et 2013. Le remboursement interviendra après la fin du projet et dépendra des ventes réalisées, au plus tôt en 2015.

Mouvements des avances conditionnées sur l'exercice (en €) :

Rubriques	31/12/2012	Versements	Remboursements	31/12/2013
Genhomme	183 097		183 097	0
Coface	538 784		3 745	535 039
BPI (ex OSEO)	640 000	480 000		1 120 000
Total	1 361 881	480 000	186 842	w 655 039

2.2.6 Dettes de la société

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Etat des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédits	95	95		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 386 725	1 386 725		
Personnel et comptes rattachés	389 517	389 517		
Sécurité sociale et autres organismes	307 077	307 077		
Taxe sur la valeur ajoutée	306 523	306 523		
Autres impôts, taxes et assimilés	50 171	50 171		
Autres dettes	31 574	31 574		
Produits constatés d'avance	954 381	954 381		
Totaux	3 426 063	3 426 063	0	0

Les produits constatés d'avance pour un montant de 954 380 € concernent des prestations facturées aux clients et non encore réalisées au 31 décembre 2013.

2.2.7 Charges à payer

Les charges à payer sont constituées des éléments suivants (en €) :

Charges à payer	Montant
Factures non parvenues	303 111
Congés payés charges incluses	191 808
Personnel, salaires à verser charges incluses	367 780
Charges fiscales (Organic, Formation, Apprentissage, TVS)	50 171
TVA	71 572
Jetons de présence	17 522
Divers	95
Total	1 010 320

2.2.8 Autres informations significatives
Créances et dettes en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont enregistrées au cours du jour de la date d'opération. Lors de la clôture, les créances et les dettes sont évaluées au cours du jour de clôture. La différence de conversion est enregistrée soit à l'actif soit au passif. Si cette conversion est en défaveur de la société, une provision pour risque est constituée.

Au 31 décembre 2013, les écarts de conversion sont les suivants (en €) :

	Montant en ₪	Valorisation cours date opération	Valorisation à la clôture	Ecart de conversion
Fournisseurs	896 504	649 673	646 275	3 398
Créances	3 196 263	2 313 058	2 317 644	4 586
Ecart Passif				9 363
Ecart Actif				1 378

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité (en €)

Le chiffre d'affaires des prestations de services est constaté en fonction de l'avancement de chacun des projets de l'activité service génomique de la société.

	Montant
Produits finis	
Prestations de services	5 407 674
Total	5 407 674

3.2 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique (en €)

	Montant
France	5 218 845
Hors France	188 829
Total	5 407 674

3.3 Crédit impôt recherche

Compte tenu de l'importance des frais de recherche engagés, la société a opté en faveur du Crédit Impôt Recherche.

Le montant du crédit d'impôt au 31 décembre 2013 est de 336 278 €. Il est comptabilisé en impôt sur les sociétés.

La société a obtenu le remboursement du crédit impôt recherche sur tous les exercices antérieurs au cours de l'année suivant la clôture des exercices concernés.

3.4 Crédit impôt compétitivité emploi

Le CICE est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La société a opté pour le traitement comptable suivant à compter de cet exercice :

Le CICE est comptabilisé en déduction des charges de personnel conformément à l'avis ANC.
Le montant du crédit d'impôt au 31 décembre 2013 est de 23 879 €.

3.5 Jetons de présence

La charge de l'exercice liée aux jetons de présence est de 21 143 €.

3.6 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 78 k€.

Il est composé des produits suivants :

- Pertes de changes 65 k€
- Produits de comptes à terme 36 k€
- Produits de participations 34 k€
- Escomptes obtenus 8 k€
- Reprises de provisions 8 k€
- Divers 1 k€

Et des charges suivantes :

- Dotations aux provisions 39 k€
- Pertes de changes 35 k€.

3.7 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 68 038 €. Il correspond aux moins values sur les achats/ventes d'actions propres.

4 Autres informations

4.1 Allègement de la dette future d'impôt

La société dispose, après prise en compte du résultat 2013, de 38 588 833 € de déficits reportables.

4.2 Engagements donnés

4.2.1 Clause de retour à meilleure fortune

L'organisme Oséo Ile de France a fait un constat d'échec commercial pour le programme « Développement de la plate-forme GenHIP, notamment pour la recherche des gènes impliqués dans l'obésité ». En conséquence, sur les 300 000 € versés, 158 000 € ont fait l'objet d'un abandon de créance. Cet abandon, décidé par la Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation qui s'est tenue le 30/10/2008, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune (réalisation de chiffre d'affaires sur cette technologie) valable neuf années à compter de la signature de l'avenant, soit à compter du 12/12/2008.

4.3 Engagements financiers

4.3.1 Contrat de location longue durée

Une partie du matériel de laboratoire fait l'objet de contrat de location longue durée.

Au 31 décembre 2013, 7 contrats sont en cours. Les loyers à verser sur les exercices à venir représentent une somme totale de 491 732 €, dont 315 016 € à moins de 1 an et le reste à échéance 1 à 5 ans.

4.3.2 Nantissements

Il n'y a plus aucun nantissement en cours.

4.4 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas significatif.

4.5 Rémunération des dirigeants

La rémunération du Président Directeur Général brute sur l'exercice est de 263 878 € et de 10 959 € d'avantages en nature.

4.6 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits utilisés pendant l'exercice	0
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	536
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	2 536

4.7 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres (y compris PDG)	19
Agents de maîtrise et Techniciens	9
Total	28

4.8 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés relatifs au commissaire aux comptes sont les suivants :

	Honoraires
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	18 660
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	8 060
Honoraires totaux facturés	26 720

4.9 Transactions avec les parties liées

A l'exception des éléments mentionnés en 2.1.4, la société n'a pas identifié de transactions présentant une importance significative et n'étant pas conclues à des conditions normales de marché.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SA Integragen				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	KE	KF	7 510
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	KT	KU	26 067
	Autres immobilisations corporelles				KV	KW	KX	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY	KZ	LA	
	Matériel de transport*				LB	LC	LD	4 685
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LE	LF	LG	
	Emballages récupérables et divers *				LH	LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours				LK	LL	LM	
	Avances et acomptes				LN	LO	LP	30 753
	TOTAL III							
			TOTAL III	LN	LO	LP	30 753	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T	
	Autres participations				8U	8V	8W	33 861
	Autres titres immobilisés				IP	IR	IS	417 917
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	IU	IV	432 801
	TOTAL IV				LQ	LR	LS	884 581
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ	922 844	
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles				IU	MM	MN	MO
	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IV	MP	MQ	MR
	Matériel de transport				IW	MS	MT	MU
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IX	MV	MW	MX
	Emballages récupérables et divers *				MY	MZ	NA	NB
Immobilisations corporelles en cours				NC	ND	NE	NF	
Avances et acomptes				NG	NH	NI		
TOTAL III				IV	NG	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations			101 758	ØX	ØY	2 325 215	ØZ
	Autres titres immobilisés				ØZ	2B	131 936	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				ØZ	2E	178 752	2G
	TOTAL IV			101 758	ØZ	2F	2 635 904	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			101 758	ØK	ØL	3 329 892	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Integragen							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		48 270		PF	
						569		PG	
						10 603		PH	
						38 236			
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
Constructions		PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY	
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PZ		QA		QB		QC	
		253 453		69 393		46 679		276 168	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD		QE		QF		QG	
Autres		QH		QI		QJ		QK	
Inst. générales, agencements, aménagement divers		95 245		1 054				96 300	
Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
corporelles		QL		QM		QN		QO	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		105 130		9 339				114 470	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
		453 829		79 788		46 679		486 939	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
		502 100		80 357		57 282		525 175	
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Mat. bureau et inform. mobilier		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Emballages récup. et divers		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations							SP		SR

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 317 644	UM		UN	2 317 644				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	178 752	UV	25 000	UW	153 752				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 664 545		1 664 545						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	363 085		363 085					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	81 517		81 517					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 097		1 097					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 878		2 878						
	Charges constatées d'avance	VS	122 090		122 090						
	TOTAUX			VT	4 731 611	VU	2 260 215	VV	2 471 396		
	RENVois	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	95		95						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 386 724		1 386 724						
Personnel et comptes rattachés		8C	389 516		389 516						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	307 076		307 076						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	306 523		306 523						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	50 171		50 171						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	31 574		31 574						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	954 380		954 380						
TOTAUX			VY	3 426 063	VZ	3 426 063					
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

INTEGRAGEN

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

INTEGRAGEN

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société INTEGRAGEN, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

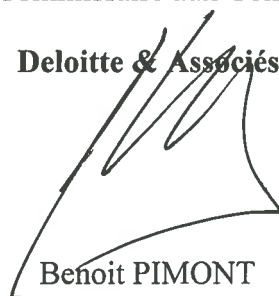
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2014

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT

Bilan

SA Integragen

Au : 31/12/2013

N° SIRET: 43217654300028

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	45 177	38 236	6 940	
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	45 177	38 236	6 940		
	Corporel	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		416 854	276 168	140 686	184 021	
Autres immobilisations corporelles		231 955	210 770	21 185	26 893	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Total	648 810	486 939	161 871	210 914		
Financier (2)	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	7 571	7 571			
	Créances rattachées à des participations	2 317 644	2 313 057	4 586	107 922	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	131 936	5 137	126 799	201 860	
	Prêts					
Autres immobilisations financières	178 752		178 752	163 869		
Total	2 635 904	2 325 766	310 137	473 652		
Total de l'actif immobilisé		3 329 892	2 850 942	478 950	684 567	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	234 334		234 334	197 741
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Total	234 334		234 334	197 741	
	Créances (3)	Avanc. acomptes versés / commandes				
		Clients et comptes rattachés	1 664 545		1 664 545	1 302 822
		Autres créances	448 578		448 578	686 822
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Total	2 113 124		2 113 124	1 989 644		
Divers	Valeurs mobilières de placement	2 389 180		2 389 180	4 553 339	
	(dont actions propres : Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	444 651		444 651	321 588	
Total	2 833 832		2 833 832	4 874 928		
Charges constatées d'avance		122 090		122 090	107 150	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		5 303 382		5 303 382	7 169 465	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursements des emprunts						
Ecart de conversion actif		1 378		1 378		
Total de l'actif		8 634 653	2 850 942	5 783 711	7 854 032	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				25 000	72 986	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan

SA Integragen

Au : 31/12/2013

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 4 115 471)	4 115 471	4 115 471
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 327 310	32 327 310
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(33 205 292)	(31 479 310)
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	(2 545 619)	(1 725 981)	
Situation nette avant répartition	691 869	3 237 488	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	691 869	3 237 488	
Aut. fondés propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 655 038	1 361 881
Total	1 655 038	1 361 881	
Provisions	Provisions pour risques	1 378	
	Provisions pour charges		
Total	1 378		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	95	185
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
Total	95	185	
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 386 724	1 170 633	
Dettes fiscales et sociales	1 053 288	1 005 958	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	31 574	4 363	
Instruments de trésorerie			
Total	2 471 587	2 180 955	
Produits constatés d'avance	954 380	953 615	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	3 426 063	3 134 756	
Ecarts de conversion passif	9 362	119 905	
Total du passif	5 783 711	7 854 032	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	3 426 063	3 134 756	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	95	185	
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat SA Integragen

Périodes 01/01/2013 31/12/2013 Durées 12 mois
01/01/2012 31/12/2012 12 mois

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

EUR

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue { Biens	2 000		2 000		
	{ Services	5 216 845	188 828	5 405 674	4 741 018	
	Chiffre d'affaires net	5 218 845	188 828	5 407 674	4 741 018	
	Productions stockées					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			5 166	13 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			71 158	51 592	
	Autres produits			16	22	
	Total			5 484 016	4 805 633	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats					
	{ Variations de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats			2 565 326	1 770 810	
	{ Variations de stocks			(36 593)	388	
	Autres achats et charges externes (3)			3 024 647	2 849 763	
	Impôts, taxes et versements assimilés			76 669	90 922	
	Salaires et traitements			1 756 793	1 599 228	
	Charges sociales			790 312	719 378	
	- sur immobilisations { amortissements			80 357	76 951	
	{ provisions					
Dotations d'exploitation						
- sur actif circulant			1 378			
- pour risques et charges			118 103	65 740		
Autres charges						
	Total			8 376 995	7 173 183	
Résultat d'exploitation				A	(2 892 979)	(2 367 550)
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			33 861	40 586	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			45 371	67 136	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			7 576	25 000	
	Différences positives de change			65 354	32 309	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				3 249	
	Total			152 164	168 280	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			38 998	48 162	
	Intérêts et charges assimilés (5)			7		
	Différences négatives de change			35 364	36 530	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			74 371	84 693	
Résultat financier				D	77 792	83 587
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	(2 815 186)	(2 283 962)

Compte de résultat SA Integragen

Périodes 01/01/2013 31/12/2013 Durées 12 mois
 01/01/2012 31/12/2012 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir l'attestation

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	428 977	43 828
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	428 977	43 828
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12	6 632
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	497 004	66 194
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	497 016	72 827
Résultat exceptionnel		F (68 038)	(28 999)
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H (337 606)	(586 980)
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		(2 545 619)	(1 725 981)
Renvois			
(1) Dont	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	{ charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Comptabilité tenue en euros

Tableau de flux de trésorerie

Comptes annuels en €	Exercice 2013	Exercice 2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	(2 545 620)	(1 725 982)
Elimination des charges et produits sans incidences sur la trésorerie ou non lié à l'activité	55 876	40 875
<i>Amortissements, dépréciations et provisions</i>	55 876	40 875
<i>Plus-values de cession, nettes d'impôt</i>	0	0
Variation du Besoin en fonds de roulement	4 462	218 655
Trésorerie nette absorbée par les opérations	(2 485 282)	(1 466 452)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	48 707	37 138
Acquisitions d'actifs immobilisés	(72 126)	(74 489)
Autres (contrat de liquidité)	62 618	12 051
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	39 199	(25 300)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de capital	0	1 870 955
Souscription d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Encaissements d'avances remboursables	480 000	
Remboursement d'avances remboursables	(186 843)	(183 097)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	293 157	1 687 858
Ecart de change	111 921	29 152
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 041 005)	225 258
Trésorerie à l'ouverture	4 874 743	4 649 485
Trésorerie à la clôture	2 833 738	4 874 743

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- En juillet 2013, la société a reçu le deuxième versement de BPI/OSEO et s'élevant à 480 000 euros dans le cadre de l'aide BIOMOS accordée en 2011 pour un montant global de 1 600 000 euros.
- La société a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la société ODDO Corporate Finance au 1^{er} octobre 2013. Le titre est passé en mode de cotation en continu à compter de cette date.
- A la fin de l'exercice 2013, les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations (en €)

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Immobilisations				
	31/12/2012	Acquisitions	Sorties	31/12/2013
Immobilisations Incorporelles	48 270	7 510	10 603	45 177
Matériel et outillage	437 475	26 068	46 687	416 856
Installations Générales	105 450			105 450
Matériel de bureau et mobilier Informatique	121 819	4 685		126 504
Immobilisations Corporelles	664 744	30 753	46 687	648 810
Autres Participations	2 394 691	33 861	103 335	2 325 217
Autres titres immobilisés	209 437	417 918	495 419	131 936
Prêts et autres immobilisations financières	163 869	432 802	417 919	178 752
Immobilisations financières	2 767 997	884 581	1 016 673	2 635 905
Immobilisations	3 481 011	922 844	1 073 963	3 329 892

2.1.2 Tableau des amortissements (en €)

Amortissements				
	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Immobilisations Incorporelles	48 270	569	10 603	38 236
Matériel et outillage	253 454	69 394	46 679	276 169
Installations Générales	95 245	1 054		96 299
Matériel de bureau et mobilier Informatique	105 131	9 340		114 471
Immobilisations Corporelles	453 830	79 788	46 679	486 939
Immobilisations	502 100	80 357	57 282	525 175

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les modes et durée d'amortissement sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générale	Linéaire	8 ans
Matériel de laboratoires	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Frais de recherche et de développement

Ces frais ne sont pas portés à l'actif.

2.1.4 Immobilisations financières

2.1.4.1 Titres de filiales et participations

Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT de l'année	Résultat de l'année	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales 100% Integragen Inc	- 2 623 k\$	100	0.00	1 296 k\$	63 k\$	0.00

2.1.4.2 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations

Integragen Inc : A fin décembre 2013, la créance s'élève à 2 317 644.02 €. La totalité de la créance, intérêts compris, avant comptabilisation de l'écart de conversion, a été provisionnée. Les capitaux propres sont négatifs à hauteur de ce montant.

• Postes du bilan relatifs aux filiales et participations (en €)

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participation Integragen Inc	7 571.74	
Créance Integragen Inc	2 283 782.38	
Intérêts courus Integragen Inc	33 861.64	

La totalité de ces sommes est provisionnée, excepté la quote-part correspondant à l'écart de conversion au 31 décembre 2013, soit 4 586.37 €.

• Créances, Classement par échéance (en €)

Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Créance rattachées à des participations	2 317 645		2 317 645
Autres Immobilisations financières	178 752	25 000	153 752
Autres créances clients	1 664 546	1 664 546	
Impôts sur les bénéfices	363 086	363 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	81 517	81 517	
Divers	1 097	1 097	
Débiteurs divers	2 878	2 878	
Charges constatées d'avance	122 090	122 090	
Totaux	4 731 611	2 260 214	2 471 397

2.1.4.3 Actions propres

Afin de favoriser la liquidité des titres, un contrat de liquidité sur les titres de la société Integragen a été signé avec ODDO Corporate Finance à compter du 1^{er} octobre 2013.

Nombre de titres au 31/12/2013 27 565

Prix d'acquisition 131 936.25 €

Valorisation des titres cours 31/12/2013 126 799.00 €

Une provision de la différence, soit 5 137.25 € a été constituée au 31 décembre 2013.

Les mouvements sur l'exercice ont été les suivants :

- achats de 89 399 titres,
- ventes de 90 671 titres.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Etat des stocks (en €)

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières consommables	234 334.97	0.00	234 334.97
Produits finis			
En-cours			
Total	234 334.97	0.00	234 334.97

2.1.5.2 Stocks de produits achetés

Les matières consommables sont évaluées en méthode FIFO. Il s'agit de réactifs pour le séquençage et le génotypage.

2.1.5.3 Méthodes de dépréciation

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée au cas par cas le cas échéant. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre.

2.1.6 Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31 décembre.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus sauf les postes suivants (en €) :

Rubriques	Total
Dépôts	42 972
Autres immobilisations financières	25 000

2.1.7 Les produits à recevoir (en €)

Les produits à recevoir sont composés des éléments suivants :

Rubriques	Montant
Intérêts courus sur créances	33 962
Factures à Etablir	404 233
Organismes sociaux, produits à recevoir	0
Dégrèvement CVAE à recevoir	1 097
Subvention à recevoir	
Intérêts courus sur Compte à terme	5 094
Total	444 386

Les factures à établir sont constituées de prestations de services commencées ou terminées au 31 décembre 2013 pour lesquelles il y a une facturation en 2014.

2.1.8 Comptes de régularisation

2.1.8.1 Charges constatées d'avance (en €)

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à une période postérieure au 31 décembre 2013 :

Locations immobilières	59 948
Locations mobilières	7 421
Contrats de maintenance	8 435
Assurances	16 040
Congrès	16 776
Redevances licences	4 076
Divers	1 446
Sous traitance	7 948
Total	122 090

2.1.9 Placements financiers

Les placements financiers sont composés de dépôts sur des comptes à terme pour 2 300 k€ et de SICAV monétaires en dollars.

Il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation sur les SICAV au 31 décembre, leur cours à cette date étant légèrement supérieur à leur cours d'achat.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres (en €)

	2012 après résultat	+	-	2013 avant résultat
Capital	4 115 471			4 115 471
Primes	32 327 310			32 327 310
Report à nouveau	-31 479 311		1 725 982	-33 205 293
Résultat	- 1 725 982	1 725 982		0.00
Total	3 237 488	1 725 982	1 725 982	3 237 488

Conformément à l'article L225-210 du code de commerce, la société doit disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions en propre qu'elle possède en date de clôture. Les primes d'émissions d'un montant de 32 327 310 € au 31 décembre 2013 sont assimilables à des réserves et couvrent totalement la valeur d'inventaire des actions en propre à l'actif d'un montant de 131 936 €.

2.2.2 Tableau de variation des provisions (en €)

Provisions pour risques	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour pertes de changes	0	1 378		1 378
Provisions pour risques et charges	0	1 378	0	1 378
Titres de participations	2 286 768	33 862	0	2 320 630
Autres immobilisations financières	7 576	5 137	7 576	5 137
Provisions pour dépréciations	2 294 344	38 999	7 576	2 325 767
Total Général	2 294 344	40 377	7 576	2 327 145

2.2.3 Capital

2.2.3.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 4 115 471 actions de 1 euro de valeur nominale. Au cours de la période, il y a eu les mouvements suivants (en €) :

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	4 115 471	4 115 471
Augmentation de capital 2013		
Position fin de l'exercice	4 115 471	4 115 471

2.2.4 Autres capitaux propres : Bons de Souscription d'Actions (BSA), Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE) et stock-option.

Les bons de souscription d'action, les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises et les stock-options toujours valables au 31 décembre 2013 sont repris dans le tableau ci-dessous :

Plans (en vigueur)	Emis	Souscrits
Année 2010		
BSA	40 000	40 000
Année 2011		
Stock-option	50 000	50 000
Année 2012		
Stock-option	45 000	45 000
BSPCE	240 000	240 000
Année 2013		
BSPCE	336 000	336 000
Stock-option	10 000	10 000
Total Stock-options	105 000	105 000
Total BSA	40 000	40 000
Total BSPCE	576 000	576 000

Détails relatifs aux BSPCE :

	2012	2013	
Date d'attribution par le conseil d'administration	09/02/2012	27/05/2013	19/06/2013
Nombre total de bons en circulation	240 000	305 000	31 000
Date limite d'exercice	08/02/2017	27/05/2018	19/06/2018
Prix d'exercice	7,12	3,98	3,9

Détails relatifs aux stocks options :

	2011	2012	2013
Date d'attribution par le conseil d'administration	16/02/2011	21/06/2012	19/06/2013
Nombre total de bons émis	50 000	45 000	10 000
Date limite d'exercice	16/02/2021	20/06/2022	19/06/2023
Prix d'exercice	8,4	7	3,9

Détails relatifs aux BSA :

	2010
Date d'attribution par le conseil d'administration	23/04/2010
Nombre total de bons en circulation	40 000
Date limite d'exercice	23/04/2015
Prix de souscription	0,7
Prix d'exercice	7

2.2.5 Avances remboursables

Les dettes financières correspondent exclusivement à des avances remboursables conditionnées (en €).

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Coface	535 038		535 038	
BPI (ex OSEO)	1 120 000		1 120 000	

L'avance accordée par la Coface sera remboursée proportionnellement aux ventes réalisées aux Etats-Unis et au Canada entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2015 (période d'amortissement).

L'avance accordée par BPI (OSEO) permet de financer une partie des dépenses engagées dans le développement et la commercialisation de tests de diagnostic moléculaire en oncologie. L'aide accordée, d'un montant maximal de 1,6m d'euros, est versée en trois tranches dont les deux premières ont été versées à IntegraGen en 2011 et 2013. Le remboursement interviendra après la fin du projet et dépendra des ventes réalisées, au plus tôt en 2015.

Mouvements des avances conditionnées sur l'exercice (en €) :

Rubriques	31/12/2012	Versements	Remboursements	31/12/2013
Genhomme	183 097		183 097	0
Coface	538 784		3 745	535 039
BPI (ex OSEO)	640 000	480 000		1 120 000
Total	1 361 881	480 000	186 842	1 655 039

2.2.6 Dettes de la société

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Etat des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédits	95	95		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 386 725	1 386 725		
Personnel et comptes rattachés	389 517	389 517		
Sécurité sociale et autres organismes	307 077	307 077		
Taxe sur la valeur ajoutée	306 523	306 523		
Autres impôts, taxes et assimilés	50 171	50 171		
Autres dettes	31 574	31 574		
Produits constatés d'avance	954 381	954 381		
Totaux	3 426 063	3 426 063	0	0

Les produits constatés d'avance pour un montant de 954 380 € concernent des prestations facturées aux clients et non encore réalisées au 31 décembre 2013.

2.2.7 Charges à payer

Les charges à payer sont constituées des éléments suivants (en €) :

Charges à payer	Montant
Factures non parvenues	303 111
Congés payés charges incluses	191 808
Personnel, salaires à verser charges incluses	367 780
Charges fiscales (Organic, Formation, Apprentissage, TVS)	50 171
TVA	71 572
Jetons de présence	17 522
Divers	95
Total	1 010 320

2.2.8 Autres informations significatives

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont enregistrées au cours du jour de la date d'opération. Lors de la clôture, les créances et les dettes sont évaluées au cours du jour de clôture. La différence de conversion est enregistrée soit à l'actif soit au passif. Si cette conversion est en défaveur de la société, une provision pour risque est constituée.

Au 31 décembre 2013, les écarts de conversion sont les suivants (en €) :

	Montant en ₣\$	Valorisation cours date opération	Valorisation à la clôture	Ecart de conversion
Fournisseurs	896 504	649 673	646 275	3 398
Créances	3 196 263	2 313 058	2 317 644	4 586
Ecart Passif				9 363
Ecart Actif				1 378

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité (en €)

Le chiffre d'affaires des prestations de services est constaté en fonction de l'avancement de chacun des projets de l'activité service génomique de la société.

	Montant
Produits finis	
Prestations de services	5 407 674
Total	5 407 674

3.2 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique (en €)

	Montant
France	5 218 845
Hors France	188 829
Total	5 407 674

3.3 Crédit impôt recherche

Compte tenu de l'importance des frais de recherche engagés, la société a opté en faveur du Crédit Impôt Recherche.

Le montant du crédit d'impôt au 31 décembre 2013 est de 336 278 €. Il est comptabilisé en impôt sur les sociétés.

La société a obtenu le remboursement du crédit impôt recherche sur tous les exercices antérieurs au cours de l'année suivant la clôture des exercices concernés.

3.4 Crédit impôt compétitivité emploi

Le CICE est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La société a opté pour le traitement comptable suivant à compter de cet exercice :

Le CICE est comptabilisé en déduction des charges de personnel conformément à l'avis ANC. Le montant du crédit d'impôt au 31 décembre 2013 est de 23 879 €.

3.5 Jetons de présence

La charge de l'exercice liée aux jetons de présence est de 21 143 €.

3.6 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 78 k€.

Il est composé des produits suivants :

- Pertes de changes 65 k€
- Produits de comptes à terme 36 k€
- Produits de participations 34 k€
- Escomptes obtenus 8 k€
- Reprises de provisions 8 k€
- Divers 1 k€

Et des charges suivantes :

- Dotations aux provisions 39 k€
- Pertes de changes 35 k€.

3.7 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 68 038 €. Il correspond aux moins values sur les achats/ventes d'actions propres.

4 Autres informations

4.1 Allègement de la dette future d'impôt

La société dispose, après prise en compte du résultat 2013, de 38 588 833 € de déficits reportables.

4.2 Engagements donnés

4.2.1 Clause de retour à meilleure fortune

L'organisme Oséo Ile de France a fait un constat d'échec commercial pour le programme « Développement de la plate-forme GenHIP, notamment pour la recherche des gènes impliqués dans l'obésité ». En conséquence, sur les 300 000 € versés, 158 000 € ont fait l'objet d'un abandon de créance. Cet abandon, décidé par la Commission Régionale d'Attribution des Aides à l'Innovation qui s'est tenue le 30/10/2008, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune (réalisation de chiffre d'affaires sur cette technologie) valable neuf années à compter de la signature de l'avenant, soit à compter du 12/12/2008.

4.3 Engagements financiers

4.3.1 Contrat de location longue durée

Une partie du matériel de laboratoire fait l'objet de contrat de location longue durée.

Au 31 décembre 2013, 7 contrats sont en cours. Les loyers à verser sur les exercices à venir représentent une somme totale de 491 732 €, dont 315 016 € à moins de 1 an et le reste à échéance 1 à 5 ans.

4.3.2 Nantissements

Il n'y a plus aucun nantissement en cours.

4.4 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas significatif.

4.5 Rémunération des dirigeants

La rémunération du Président Directeur Général brute sur l'exercice est de 263 878 € et de 10 959 € d'avantages en nature.

4.6 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits utilisés pendant l'exercice	0
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	536
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	2 536

4.7 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres (y compris PDG)	19
Agents de maîtrise et Techniciens	9
Total	28

4.8 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires facturés relatifs au commissaire aux comptes sont les suivants :

	Honoraires
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	18 660
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	8 060
Honoraires totaux facturés	26 720

4.9 Transactions avec les parties liées

A l'exception des éléments mentionnés en 2.1.4, la société n'a pas identifié de transactions présentant une importance significative et n'étant pas conclues à des conditions normales de marché.

INTEGRAGEN

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2013

INTEGRAGEN

Société Anonyme

5 rue Henri Desbruères
91000 EVRY

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention de compte courant d'associés avec la filiale américaine Integragen Inc.**
 - Objet de la convention : refacturation d'intérêts de compte courant d'associés par Integragen SA à Integragen Inc.
 - Une convention de compte courant d'associés en date du 14 mars 2007 entre la société et sa filiale américaine Integragen Inc. prévoyant la refacturation d'intérêts de compte courant a fait l'objet d'un avenant signé du 17 janvier 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.
 - Cet avenant approuvé par le Conseil d'Administration du 20 décembre 2012 prévoit la facturation des intérêts au taux moyen annuel du LIBOR dollar américain au cours des douze derniers mois majoré d'une marge de 0,8%, et la capitalisation des intérêts.
 - Les intérêts facturés et capitalisés pour l'exercice 2013 se sont élevés à 33.862 €.
 - Administrateur concerné : Monsieur Bernard COURTIEU.

- **Contrat de prestation de services avec la filiale américaine Integragen Inc.**
 - Objet de la convention : refacturation des frais de structure de la filiale à Integragen SA.

- Cette convention conclue le 1^{er} janvier 2011 et approuvée par le Conseil d'Administration du 12 février 2013 prévoit la refacturation par la société Integragen Inc. à sa société mère Integragen SA de ses frais de structure à leur coût de revient majoré de 10%.
- Au titre de l'exercice 2013, Integragen Inc. a facturé 832.825,84 € à Integragen SA.
- Administrateur concerné : Monsieur Bernard COURTIEU.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2014

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Benoit PIMONT